

FICHE D'INSCRIPTION

NOM (des parents ou du tuteur):

Prénom :

NOM et prénom (de l'élève) :.....

Date de naissance :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :.....

Courrier électronique:

Classe de Formation Musicale

Niveau :(1^{er} cycle 1 (ou 2 ou 3 ou 4)) ou (2^{ème} cycle 1 (ou 2 ou 3 ou 4))
ou L.R.C.)

Classe de Formation Instrumentale souhaitée *

Niveau : (1er cycle A, 1er cycle B, 2nd cycle A, 2nd cycle B, 3ème cycle)

Instrument	1er choix	2ème choix
Piano		
Guitare		
Violon		
Violon alto		
Violoncelle / Contrebasse		
Chant		
Flûte Traversière		
Clarinette		
Saxophone		
Trompette / Cornet		
Trombone à coulisse		
Cor d'Harmonie		
Tuba / Basse sib		
Flûte à bec		
Batterie		

Classe de Musique d'Ensemble *

Orchestre Harmonie		Orchestre Junior (cordes)	
Orchestre Junior vents		Orchestre à cordes « Medio fino»	
Atelier Rock		Orchestre à cordes « classicordes »	
Chorale enfants		Orchestre de guitares	
Chorale adultes			

* *Cochez la case à votre choix*

Conditions d'inscription

Adhésion à l'A. D. M. S., obligatoire par famille, au prix exceptionnel de 01 €. qui sera réglée lors des réunions parents professeurs les 2, 3 et 4 septembre 2020.

Concernant cette réunion avec les professeurs pour déterminer les créneaux horaires, vous recevrez ce planning après avoir envoyé votre inscription signée.

Nous vous rappelons « Toute année commencée est due : l'inscription est définitive et la totalité du règlement est due à l'école de musique. Le paiement peut être échelonné en 1, 3 et 10 fois. » avant **le 1^{er} Octobre 2020**. Par exception, les élèves de formation musicale seulement (solfège sans instrument) en première année peuvent arrêter les cours à la fin de chaque trimestre. »

L'usage de partitions musicales photocopiées est illicite, (lois des 11 Mars 1957 & 03 Janvier 1995). Toute personne qui en possède en sera responsable.

Chaque parent doit s'assurer de la présence du professeur avant de laisser son enfant.

Les enfants ne sont plus sous la surveillance des professeurs, dès la fin des séances de musique. Nous vous prions de prendre vos dispositions afin que les enfants ne restent pas seuls, à la sortie des cours. L'A. D. M. S. décline toute responsabilité.

Je donne l'autorisation à l'A.D.M.S. d'utiliser l'image de mon enfant à des fins de promotion de l'association (article 9 du code civil).

Oui

non

La fiche d'inscription doit être complétée et envoyée par mail à : audige.manuel@orange.fr

ou à : **Manuel AUDIGE**
3, rue Hector Berlioz
Romefort
17350 Taillebourg

AVANT LE 31 Août 2020, après cette date, si l'inscription n'est pas arrivée, l'élève sera considéré comme démissionnaire.

Attention, cette année les cours vont débiter à partir du 07 Septembre 2020.

Lu et approuvé
Date et signature (obligatoire)

Le Directeur de l'A. D. M. S.
Manuel AUDIGE